

ARRÊTÉ

portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de SOMMERAU

La préfète de la région Grand est,
préfète de la zone de défense et de sécurité est,
préfète du Bas-Rhin.

VU le Code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

VU le décret du 15 janvier 2020 portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER en qualité de préfète de la région Grand est, préfète de la zone de défense et de sécurité est, préfète du Bas-Rhin ;

VU le décret du 1^{er} décembre 2020 portant nomination de Monsieur Mathieu DUHAMEL en qualité de secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

VU l'arrêté du 10 décembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Mathieu DUHAMEL, secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

VU les résultats des élections municipales et communautaires de 2020 dans la commune de SOMMERAU ;

VU les propositions de Monsieur le maire de SOMMERAU ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

Affiche 7913
et site internet 19103

ARRÊTÉ:

Article 1^{er} : Les conseillers municipaux suivants sont nommés membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de SOMMERAU :

Membres	Titulaires	Suppléants
Conseiller municipal n° 1 (issu de la liste « ENSEMBLE POUR SOMMERAU »)	Madame KIEFFER Josiane	Madame SCHALL Véronique
Conseiller municipal n° 2 (issu de la liste « ENSEMBLE POUR SOMMERAU »)	Monsieur FRIEDRICH Jean-Louis	Monsieur JOCQUEL Julien
Conseiller municipal n° 3 (issu de la liste « ENSEMBLE POUR SOMMERAU »)	Monsieur BRUNNER Bruno	Monsieur DE LA HOGUE Arnaud
Conseiller municipal n° 4 (issu de la liste « Un Nouvel Élan Pour Sommerau »)	Monsieur ANDRES Jean-Jacques	Madame HUFSCHMITT Nancy
Conseiller municipal n° 5 (issu de la liste « Un Nouvel Élan Pour Sommerau »)	Madame RÖTH Larissa	Madame BART Aurélie

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin et Monsieur le maire de SOMMERAU sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Bas-Rhin.

Préfecture
et par délégation
Le Secrétaire Général

Mathieu DUHAMEL